

Une autre vie s'invente ici

Université d'été des Parcs : échanges sur la relation Homme-nature

2 - 3 JUILLET 2015



ACTES

OCTOBRE 2015



S O M M A I R E

Intro	3
Les Parcs : portes ouvertes vers une nature préservée	4
Contributions de:	
• Bernard Chevassus-au-Louis , président d'Humanité et Biodiversité et membre du Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) de la fédération des Parcs naturels régionaux,	
• Nacima Baron-Yelles , professeur Paris-Est/Laboratoire Ville-Mobilité-Transports	
• Marjorie Jouen , membre du CORP,	
• François Colson , président du CORP.	
Échanges avec les participants.	
Des questionnements pour les Parcs	7
Amenés par Christian Audouin , président de la commission économie, tourisme et agriculture de la Fédération et par Philippe Gamen , président de la commission Biodiversité et gestion de l'espace.	
Vers une plus grande sensibilisation des habitants	8
Ne rien lâcher	10
Intervention d' Allain Bougrain-Dubourg , président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)	
Synthèse et perspectives, « Carte postale » de Marjorie Jouen, membre du CORP	12-13

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



LOURMARIN

“ Intro

La relation Homme-nature au cœur de la première université d'été des Parcs

« L'organisation de cette université d'été des Parcs naturels régionaux est une nouveauté dans la vie de notre réseau et de la Fédération. Nous avons en effet décidé de tenir désormais notre congrès national - qui rassemble plus de 1 000 personnes - une année sur deux, en alternance avec l'université d'été. » **Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France** a, par ces mots, accueilli les 125 participants - présidents, directeurs, membres du bureau de la fédération et du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP) ainsi que des partenaires- pour partager ce nouveau rendez-vous qui a été souhaité à la fois studieux et convivial.

Pourquoi avoir choisi, pour cette première université, le thème de la relation homme-nature ? « C'est un sujet qui nous anime depuis près de 50 ans. Il est au cœur de l'action des Parcs », explique le président, convaincu que la nature est source de services, d'inspiration, de vie ... L'homme a toujours été étroitement dépendant de la nature. Comment assurer l'équilibre entre sa préservation et les activités humaines ? « Cette question est notre moteur depuis la création des Parcs et nous avons démontré que cela était possible », précise Jean-Louis Joseph. Il rappelle que les Parcs ont toujours su innover à tous points de vue : gouvernance, démarches de territoires... Le président souhaiterait néanmoins qu'ils imaginent d'autres modes d'action pour répondre à de nouveaux enjeux car la santé, l'alimentation, l'énergie et la solidarité à l'échelle planétaire sont impactés par le changement climatique et l'érosion des ressources naturelles.

Ce thème de la relation Homme-nature mobilisera les Parcs durant les deux prochaines années (2016-2017).

© : FPNRF/N.Streib



Tout est possible dans la Fruitière numérique !

C'est dans une ancienne coopérative de fruits et légumes de Lourmarin, située dans le Parc naturel régional du Luberon, que s'est tenue l'université d'été des Parcs naturels régionaux.

Blaise Diagne, maire de la commune et président de la communauté de communes des Portes du Luberon, explique la vocation nouvelle de ce lieu, devenu en 2015 la Fruitière numérique, offrant une salle de coworking, un espace public numérique, une galerie d'exposition, un fablab et une salle événementielle. « Ici, nous osons tout. Si nous nous préoccupons du patrimoine de notre village, c'est aussi pour le tourner vers l'avenir. »

Site : www.lafruitierenumerique.com



Les Parcs : portes ouvertes vers une nature préservée

→ La perception de la relation de l'homme avec la nature a évolué au fil des époques, jusqu'à récemment. Ces différentes visions interrogent l'action des Parcs. La contribution de quelques intervenants a éclairé et alimenté les premières réflexions des participants sur cette thématique.

Les relations entre l'homme et la nature ont beaucoup évolué au fil du temps. **Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et Biodiversité et membre du CORP**, apporte quelques éclairages utiles pour mieux les comprendre et débiter les réflexions. Il distingue tout d'abord quatre dimensions qui ont caractérisé la représentation que l'homme a du vivant et de sa relation avec la nature.

La première est **l'individualité**. Cette approche, qui considère les êtres vivants comme des entités distinctes et autonomes, s'est beaucoup renforcée ces dernières décennies. Pourtant, la nature est peuplée d'espèces sociales dans lesquelles l'individu est un collectif. « Il en est de même pour les hommes qui échangent en permanence entre eux des informations, de la matière et de l'énergie. »

La seconde dimension est **la verticalité**, qui positionne tous les êtres dans une hiérarchie dont l'homme occupe le sommet. « Depuis le néolithique, les hommes ont peu à peu verticalisé le monde, au point de mettre une

hiérarchie entre eux en fonction de la couleur de la peau, par exemple. »

Une autre vision s'est également imposée, celle de **la matérialité**. Hydrogène, carbone... tous les êtres vivants sont constitués de la même matière. « Cette vision a d'une certaine manière désenchanté le monde. Nous aurions en nous du phosphore comme les allumettes ! Mais c'est sans compter sur la dernière dimension qui est celle de **la spiritualité** », poursuit Bernard Chevassus-au-Louis. La spiritualité établit en effet une distinction stricte entre les humains, dotés d'une conscience, et les non-humains, qui en sont dépourvus. Dans cette vision, la nature, vivante ou non, répond à des lois déterministes et à des équilibres intemporels, tandis que l'homme vivrait au rythme de son histoire et de son libre-arbitre. « Cette représentation est loin d'être universelle tant dans l'histoire que dans l'espace. Des civilisations considèrent par exemple qu'il est possible d'entretenir un dialogue avec tous les êtres vivants », tient-il à préciser.

« Plusieurs visions de la relation homme-nature cohabitent en chacun de nous »

« Cette vision, dualiste à son apogée au 18^e et au 19^e siècle en Europe, était bien commode pour déterminer les rôles des uns et des autres. Les sciences, de la chimie organique à la biologie moléculaire, ont un peu ébranlé cette approche, de même que des travaux d'éthologues qui ont montré que l'empathie, l'entraide, voire le sentiment de justice existent chez d'autres primates. Le Pape François a même récemment évoqué, dans son encyclique portant sur la question écologique, que l'interprétation biblique de la domination de l'homme sur la nature n'était pas tout à fait adéquate. La pensée écologique à travers le concept d'écosystème, assimilé à un super-organisme, a quant à elle aussi bousculé notre conception individualiste. »

Et ce n'est pas tout, précise l'intervenant. La crise environnementale a souligné combien la distinction d'ordres indépendants les uns des autres, était dépassée et à quel point les écosystèmes, même les plus naturels,

étaient en fait des « socio-systèmes », profondément modelés depuis des millénaires par des interventions humaines. Ces interactions influençant, en retour, certains traits de nos sociétés.

Bernard Chevassus-au-Louis montre par quelques exemples, à quel point ces différentes visions ont évolué avec le temps, voire se sont mêlées dans les débats politiques, sociétaux et environnementaux. « Elles cohabitent en chacun d'entre nous. Comment en faire une richesse ? Car l'enjeu est bien de faire dialoguer ces différents regards pour construire un projet commun dans un territoire donné. Un projet qui prend en compte la vision des hommes et celle de la nature, comme on voudrait qu'elle soit. »



© : FPNRF/N.Streib

Les Parcs doivent poursuivre leur travail d'anticipation

Les Parcs n'échappent pas à la règle. Eux aussi ont évolué dans leur perception de la relation de l'homme avec la nature. C'est ce qu'explique **Nacima Baron-Yelles, professeur Paris-Est/laboratoire Ville-mobilités-transports**. « Dans les années 60, le mot clé était modernité et civilisation des loisirs. Puis au fil des décennies, les Parcs se sont imprégnés des évolutions des pensées et de la vision que la société a eu de sa relation avec la nature ». Elle cite l'idéalisation du monde rural (années 70), l'essor du développement local (années 80), l'explosion du concept de développement durable (années 90), puis l'approche compétitivité et cohésion (années 2000) et enfin la transition énergétique (années 2010). L'intervenante rappelle que les fondateurs des Parcs souhaitaient que ces derniers apportent aux hommes, de l'espace et du temps et qu'ils préservent l'environnement face à la pression urbaine et au déséquilibre croissant

entre la ville, les espaces ruraux et la nature. « Il y avait à la fois une urgence à sauver ce qui pouvait l'être et un travail à long terme à mener pour préparer l'avenir. » Différentes idéologies ont marqué l'action des Parcs : conserver l'aspect des territoires (paysage, patrimoine...), protéger les espèces dans leur habitat, donner à l'homme un accès universel à la nature indispensable pour sa santé, son épanouissement et pour maintenir l'harmonie sociale. « Depuis cette époque, beaucoup de choses ont changé, comme par exemple l'attractivité retrouvée des territoires ruraux et un rapport entre ville et campagne de moins en moins binaire et de plus en plus complexe, avec une tendance à la métropolisation. Mais les Parcs doivent poursuivre leur travail d'anticipation », poursuit Nacima Baron-Yelles. « Ils restent un outil fin et localisé qui permet à des territoires de garder un lien avec les acteurs locaux ainsi qu'une capacité d'action. »

La tragédie des biens communs

Si pour **François Colson, président du CORP**, les Parcs ont su conserver leur fonction de laboratoire, il est important maintenant qu'ils sachent dans quelle direction aller. « Tout dépend comment les relations entre l'homme et la nature sont perçues aujourd'hui. Sommes-nous dedans ou en dehors de celles-ci ? Où se situe la limite entre le naturel et l'artificiel ? Faut-il donner une valeur à la nature pour la conserver ? Comment doit-on gérer le bien commun ? Peut-on concilier développement économique et maintien de la biodiversité ? » Il rappelle la vision destructrice de la nature bâtie par les économistes qui la considèrent comme inépuisable, accessible à tous, sans propriété donc sans valeur marchande. « Avec une telle vision et sans protection, tout le monde pioche dans la nature. C'est la tragédie des biens communs. Cela justifie-t-il la privatisation de la nature ? Selon les économistes, il faudrait attribuer des droits de propriété soit individuels, soit collectifs. Mais qui les donne ? Pour combien de temps ? À qui ? Pour quelle valeur ? » François Colson attire l'attention sur la fréquente confusion faite entre la valeur de la nature - qui pourrait être calculée en fonction de son coût de remplacement - et son prix, qui n'a de sens que s'il y a échange. « De même qu'il est important de distinguer la biodiversité remarquable, de celle considérée comme générale ou ordinaire et qui contribue au fonctionnement quotidien de la biodiversité. Les entités remarquables ont une valeur intrinsèque, autre qu'économique. Il n'est ni opportun, ni crédible de leur affecter une évaluation monétaire de compensation pour leur disparition. » La biodiversité ordinaire peut par contre, selon lui, être évaluée en fonction des services qu'elle rend : services d'approvisionnement (eau, aliments...), de régulation (climat...) et culturels (récréatifs, spirituels...). « S'il faut

donner une valeur aux écosystèmes, ce n'est pas aux économistes de s'en charger, mais aux acteurs des territoires : élus, habitants, entreprises... Il est clair que cela suscite de nombreux débats. L'eau par exemple, est à disposition de tous. Mais si on l'utilise ou qu'on la pollue sans limite, qui paie ? Les taxes et les interdictions ne suffisent manifestement pas. La régulation marchande parfois oui. Dans ces contextes délicats, les Parcs doivent se situer comme facilitateurs de la gestion du bien commun naturel de leur territoire. »

©: FPNRF/N.Streib



Un cadre juridique et administratif complexe

Ce n'est cependant pas si simple. **Marjorie Jouen, membre du CORP**, a identifié des situations paradoxales que vivent les Parcs. « Les Parcs sont très engagés dans les politiques et les actions en faveur de l'environnement, mais beaucoup moins dans des missions économiques et sociales, alors qu'ils devraient assurer un équilibre dans ce triptyque du développement durable. » De même, elle remarque que l'investissement des Parcs dans le champ environnemental n'a pas été contesté par les pouvoirs publics. Pour autant, le soutien de ces derniers reste, à ses yeux, insuffisant, surtout pour faire face à des acteurs et des groupes d'intérêt hostiles à la nature.



© : FPNRF/N.Streib

Pourquoi de tels paradoxes ? « Cela s'explique par le contexte structurel et culturel français et par les modalités particulières de l'intervention publique au regard de la relation homme-nature. » Selon Marjorie Jouen, l'action publique est marquée par une priorité donnée dès le début à la gestion des risques industriels et naturels,

une forte hétérogénéité géographique française, des mentalités toujours imprégnées par le progrès technologique et l'approche techniciste, ainsi qu'une structuration tardive des organisations liées à la défense de l'environnement. « La politique de l'environnement est par ailleurs très jeune, moins de 50 ans et son champ est complexe du fait de son caractère intersectoriel qui touche l'agriculture, l'énergie, les transports, le logement, les risques... Elle répond à des enjeux transdisciplinaires -économiques, sociaux, scientifiques-, dont les logiques sont peu conciliables. Elle s'appuie en outre sur une administration aux origines très diverses : Corps des Ponts, des Mines, des Eaux et Forêts... » Rien d'étonnant, dans ce contexte, que la prise de décision soit complexe. Marjorie Jouen précise que cette dernière prend appui sur des outils récents et pas toujours bien maîtrisés (consultation, études d'impact...) et qu'elle est soumise à de fortes pressions de l'Europe et de l'ONU. Sa mise en œuvre rencontre de nombreux freins : une focalisation sur la procédure plutôt que sur les objectifs et les résultats, une délégation de gestion aux acteurs de la société civile qui résulte de la faiblesse de l'administration, un manque de moyens financiers, une mauvaise maîtrise du sujet et un partage kafkaïen des compétences entre plusieurs collectivités. « Cette intervention publique produit des résultats incertains, parfois décevants qui demanderaient une analyse critique des causes et des conséquences. »

Des Parcs confrontés à des paradoxes

« Je souscris à ce diagnostic portant sur le caractère ubuesque de l'environnement législatif. Par contre, je suis gêné par les deux précédentes interventions. Leur vision me semble teintée d'un anthropocentrisme excessif, d'une vision très utilitaire, technologique et économique, qui privilégie la compétition à la coopération. » Cette observation de **Luc Coppin, président du Syndicat des communes intéressées au sein du Parc Scarpe-Escaut**, présent dans la salle, souligne les interrogations suscitées par les interventions. « Pour moi, la nature est le substrat de toutes les activités, elle est en nous. Il n'y a donc pas lieu de l'artificialiser, ni d'attribuer des droits de propriété. Il faut lui redonner sa place et ne plus mettre l'homme au centre. » D'autres interventions font néanmoins état de réelles difficultés quant il s'agit, sur le terrain, d'arbitrer sur la valeur d'une carrière ou d'une grotte qui risquent d'être détruites. De même, d'autres territoires ne peuvent pas éluder la question de la propriété de la nature. Ainsi en Martinique, 80 % des terres sont détenues par 3 % de la population.

Pour **Catherine Brette, présidente du Parc du Vercors**, ces paradoxes interrogent fortement les missions des Parcs. « Chez nous, resurgissent des débats de type : peut-on construire de nouvelles routes dans les Parcs ? Doit-on

donner aux habitants des moyens économiques pour se développer ? » Et c'est sans tenir compte du contexte législatif qui fragilise l'action des Parcs. « Il faut sans cesse se battre. Il faudrait sécuriser définitivement les Parcs et éviter des remises en cause comme on l'a vu avec l'opposabilité des chartes », souligne **Marc Joanny, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

En réponse à ces différentes interrogations, **Bernard Chevassus-au-Louis** pense qu'il ne faut pas que la possibilité de compenser entre dans les critères de décision d'une réalisation. De même, cette compensation devrait, selon lui, aussi s'appliquer aux conséquences socio-environnementales des projets. **François Colson** souligne à ce sujet que les retombées d'un projet ne sont pas les mêmes pour les habitants selon s'ils sont proches ou lointains du site et qu'il faudrait en tenir compte. Il s'interroge ; « Au départ, les Parcs intégraient la dimension sociale à travers la notion de compensation liés aux inégalités d'accès à la nature. Comment la démocratie participative peut-elle parvenir aujourd'hui à des compromis ? Quelles procédures faut-il inventer pour cela ? »

Des questionnements pour les Parcs

Suite à ces échanges, Christian Audouin, président de la commission économie, tourisme et agriculture de la Fédération a été chargé d'énoncer quelques enjeux et questionnements sur la thématique de l'université. Il ressort que l'action des Parcs en faveur d'une meilleure conciliation entre l'homme et la nature doit se poursuivre mais avec davantage d'exigences pour ce qui concerne les activités humaines. Exigences qui peuvent devenir des opportunités économiques par exemple, à travers l'économie circulaire. Les Parcs ont donc tout intérêt, selon lui, à se rapprocher des entreprises d'autant qu'elles sont confrontées aux normes environnementales ainsi qu'aux impacts de plus en plus visibles de la perte de la biodiversité sur leurs activités. « Mieux vaut le faire de façon intégrée, dans le cadre de coopérations et de mutualisation. »

Philippe Gamen, président de la Commission biodiversité et gestion de l'espace de la fédération, poursuit en précisant que l'action des Parcs n'est possible que s'ils arrivent « à toucher le cœur et la raison de ceux qui ont le pouvoir d'agir » : élus, décideurs, gestionnaires de l'espace rural et habitants. Les Parcs disposent pour cela de précieux outils d'information et de dialogue. Philippe Gamen énonce par ailleurs quelques questionnements à approfondir : l'homme est-il à côté ou dans la nature ? Qu'est ce que la nature habitée ? Qui est propriétaire de la nature ? Quels indicateurs permettent aux Parcs de

tirer les sonnettes d'alarme ? Qu'est ce qui est réversible ou pas ? Au sein de sa commission, ce débat a suscité de nombreuses réactions qui sont autant de débats possibles : l'homme considère à tort qu'il peut épuiser les ressources ; Attention à ne pas tout artificialiser (parcours d'interprétation guidé via les smartphone). Les Parcs doivent informer de façon objective sur le fonctionnement des milieux et des espèces et disposer d'outils de dialogue et de confrontation de points de vue, L'homme ne contrôle que partiellement ses instincts...



© : FPNRF/N.Streib



La nature, un modèle de développement

Christian Audouin, propose de prendre la nature comme modèle de développement à travers le concept de biomimétisme défendu par Emmanuel Delannoy, de l'Institut Inspire : la nature utilise principalement l'énergie solaire. Elle ne consomme que la quantité d'énergie dont elle a besoin, adapte la forme à la fonction, recycle tout, récompense la coopération entre les espèces, parie sur la diversité, travaille à partir des ressources locales, limite les excès de l'intérieur et utilise les contraintes comme des opportunités.

Vers une plus grande sensibilisation des habitants

↳ **Durant un travail en atelier, les participants ont souligné l'importance de mieux impliquer les habitants dans les projets. Mais ce n'est pas si simple sur le terrain. Tour d'horizon du fruit de leurs réflexions...**

Durant plus de deux heures, les participants ont échangé en ateliers autour de trois questions. La première, portant sur les enjeux de la relation homme-nature dans les Parcs, a révélé la nécessité de modifier profondément la place de l'homme au sein de la nature en favorisant la démocratie participative, voire un contrat citoyen. Pour la seconde question, qui portait sur la nature rêvée pour nos enfants, les participants ont exprimé leur souci de conserver la diversité et « le mystère » de la nature tout en la laissant ouverte, proche et accessible à tous. Et comme propositions pour les 20 ans à venir, sujet de la troisième question, les participants ont proposé des « Parcs d'initiatives populaires », des habitants actionnaires du développement du territoire ainsi qu'une mobilisation citoyenne pour modifier les comportements collectifs et individuels et pour remettre l'homme en symbiose avec la nature.

Les échanges, qui ont suivi en plénière, ont confirmé la nécessaire mobilisation des habitants dans les projets des Parcs, qui doivent être gérés de manière horizontale et décloisonnée. Pour certains participants, il ne s'agit pas pour les Parcs d'innover encore, car les outils existent déjà. Il suffit de les capitaliser et de les reproduire. **Bernard Chevassus-au-Louis** est néanmoins plus prudent. « Si on veut associer les habitants, il faut leur dire de manière explicite qu'ils ont leur mot à dire sur la nature. Car on a toujours eu tendance à mettre ces questions entre

les mains d'experts. » **Suzanne Gianni, co-directrice du Parc du Verdon** met aussi en garde contre un discours des Parcs qui peut être perçu comme moralisateur, voire culpabilisateur. « En indiquant ce qu'il faut faire ou pas avec les biens communs, on oublie que, sur le terrain, les professionnels sont pris dans des systèmes économiques complexes. Je pense au pastoralisme par exemple. Cette population peut se sentir exclue par des mesures dont elle ne peut pas supporter les coûts et induire des réactions anti-écologiques, voire un rejet des Parcs. » Un autre participant rappelait que l'implication des habitants n'est qu'un moyen. « Il ne faut pas être otage du consensus à tout prix. » Pour une autre personne enfin, les propositions d'actions des Parcs formulées par les ateliers pour les 20 ans à venir, ne font tout simplement pas rêver. « Comment continuer à inventer et à faire mieux ? »

A ce sujet, **Jean-Pierre Girod, président du Parc des Boucles de la Seine Normande** apporte un éclairage. Selon lui, si les Parcs peinent à innover, c'est parce qu'ils sont prisonniers d'un carcan administratif. « Il est difficile d'honorer un contrat d'objectifs et en même temps de demander de nous laisser libre quant à l'itinéraire. L'État et les cofinanceurs nous l'imposent en grande partie. Sans moyens financiers pérennes, pas de perspectives durables. Nous avons donc tendance à nous freiner nous-mêmes. Il faudrait vraiment nous laisser carte blanche ! »



© : FPNRF/N.Streib



© : FPNRF/N.Streib

Tisser des liens entre les habitants et laisser le temps au temps...

Les Parcs d'initiatives populaires, proposés par un des ateliers, ont interpellé certains participants qui faisaient remarquer que les Parcs ne sont justement plus trop issus d'une mobilisation populaire. « Pourquoi ne pas créer des syndicats mixtes composés de deux tiers d'élus et d'un tiers de citoyens tirés au sort ? » Pas si simple, quand on sait que des habitants ne connaissent même pas la présence d'une maison de Parc sur leur commune. « On n'arrivera jamais à parler à tout le monde. Notre rôle est plutôt de tisser des liens, d'identifier des chantiers avec une partie d'entre eux », commente **Thibaut Villemin, président du Parc de Lorraine**.

Pour **Philippe Gamen, président du Parc du Massif des Bauges**, ces chantiers sont tout trouvés. Il s'agit d'apporter un message en faveur d'une autre relation à inventer entre l'homme et la nature. « Nos territoires

ne sont pas encore trop déconnectés de la nature. Nous avons donc une responsabilité dans ce domaine, à condition d'utiliser une pédagogie adaptée. » Remarque qu'approuve **François Colson**, qui rappelle que des sujets sont très sensibles et complexes à gérer localement. Une participante témoigne : « quand des dossiers difficiles arrivent chez nous, ils sont souvent déjà bien enkystés. Les habitants veulent néanmoins des réponses simples, rapides et concrètes, alors qu'il faut parfois des années pour déminer des situations ». **Daniel Chomet, président du Parc de Martinique**, est néanmoins optimiste et parie sur l'éducation. « Ma grand-mère a toujours cru que les ressources étaient inépuisables. Pas mon fils. Il faut donc être patient. Les modes de pensée changent. Le temps nous donnera raison. »



Relations Homme-nature : les propositions des ateliers

Quels enjeux percevez-vous de la relation homme-nature dans les Parcs ?

Réussir l'intégration de l'homme dans et avec la nature - Co-construire un contrat citoyen impliquant l'homme dans la préservation et le développement de son quotidien - Expérimenter, inventer une nouvelle démocratie pour passer de l'homme parasite à l'homme symbiotique - Comprendre les perceptions et relations homme et nature et agir dessus - Faire partager par chacun la notion de bien commun - Initiation mobilisation/réciprocité/préservation de la diversité des natures et de nos relations avec elles - Prendre conscience de l'interdépendance de l'homme et de la nature pour un développement plus symbiotique des territoires - Avec la nature, il y a encore du fric à faire ! - Parler avec les hommes de leurs relations souhaitées avec la nature pour aller vers un avenir partagé.

De quelle nature rêvez-vous pour vous et vos enfants ?

Transmettre une nature respectée qui émerveille et garde son mystère - Des natures ouvertes à tous pour permettre des expériences personnelles et sensorielles - La nature, c'est aussi nous ! - La nature, le vivant, dans tous les esprits - Une nature diverse dont chacun se sent responsable - Des natures, des plus sauvages aux plus urbanisées - Des natures saines pour des hommes et enfants sains et une variante : une nature heureuse pour des hommes heureux et inversement - Une nature vivante, accessible, source de repère pour l'homme - que la nature reste dans notre culture, notre quotidien et notre proximité - Je rêve d'une nature, temple du vivant.

Dans les 20 ans à venir, quelles sont les actions et innovations à mettre en œuvre par les Parcs dans ce domaine ?

Développer des Parcs d'initiatives populaires (des Pop) - Les habitants actionnaires du développement du territoire - Des actions innovantes d'immersion dans la nature - Un Pib Parc (trouver un indicateur pour chaque domaine d'actions des PNR) - Un socle commun, ex : zéro phyto - Organiser le débat démocratique pour accompagner le changement des comportements individuels et collectifs - Favoriser une évolution verte et citoyenne - Développer la sobriété heureuse - Réenchanter la nature - Casser symboliquement les barrières du Parc et développer de nouveaux liens - Travailler sur de nouveaux modes de vie et de consommation, réduisant les pressions sur la nature, en s'inspirant du vivant - Faire confiance/Laisser entreprendre/mobiliser l'intelligence locale - Les Parcs, un réseau de laboratoires participatifs pour réduire efficacement l'empreinte écologique.



© : FPNRF/N.Streib

Ne rien lâcher...

↳ **Les relations entre l'homme et la nature suscitent de nombreux débats dans les plus hautes instances...**

C'est ce qu'explique Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO qui témoigne de ses combats et du chemin encore long à parcourir pour faire prendre conscience que l'homme, en méprisant la nature, menace sa propre existence.

«Qu'entend-on par nature? Parle-t-on de la nature domestiquée? Reconstituée? Originelle? S'il faut simplifier cette notion, je parlerais de deux types de nature: la nature-paysage et la nature-biodiversité.» Chargé de prendre de la hauteur sur les interventions et les échanges qui ont animé l'assistance depuis la veille, **Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO**, aborde cette question en explorant la relation entre l'homme et l'animal. «J'étais étonné de voir que vos contributions et vos échanges ont peu abordé ce domaine. Pourtant, il a beaucoup évolué depuis la loi de 1976 qui plante les racines de la biodiversité, jusqu'à la reconnaissance récente de l'animal comme être sensible dans le code civil.» Rapporteur d'une saisine au CESR à ce sujet, il raconte les débats houleux que le texte a suscité, jusqu'à la suspension de son vote. «Certaines personnes craignaient d'animaliser l'homme en adoptant ce texte. Pourtant, l'éthologie nous démontre, chaque jour davantage, notre proximité avec l'animal.»

La préservation de la nature est l'affaire de tous

Pour Allain Bougrain-Dubourg, ces débats renvoient finalement à la définition de la place et du rôle de l'humain sur la planète. Il cite Claude Lévi-Strauss qui affirmait qu'au fond l'animal était le miroir de l'homme. À le mépriser, on en viendrait à menacer la société humaine. «Qu'on le veuille ou non, l'animal devient un acteur clé de la relation entre l'homme et la nature», explique l'intervenant. «Les Parcs ne peuvent pas s'exonérer de la question de la cohabitation avec le vivant non humain. Ils doivent réfléchir, voire se positionner, aussi bien sur les questions de l'industrialisation du bétail que sur la progression du loup.»

Il remarque par ailleurs que la question climatique mobilise davantage les foules que celle liée au vivant. «Combien de fois ai-je entendu: comment poser un nichoir peut suffire à sauver les éléphants d'Afrique? Comme il est difficile pour un citoyen, une entreprise ou une collectivité, d'agir en faveur de la biodiversité, domaine complexe, il nous revient, à nous les Parcs et les associations, d'apporter des réponses. La société a conscience du déclin du vivant, elle est prête à agir.» Et pour cela, autant parler de ce qui la touche: l'économie. Allain Bougrain-Dubourg donne l'exemple des abeilles. Expliquer aux acteurs des territoires, élus, professionnels et même habitants, que le déclin de leurs colonies, estimé à 60 %, impacte directement 30 % de la production agroalimentaire, halieutique et forestière leur parlera davantage que d'alerter sur la disparition de la tortue d'Hermann. «Au même titre que les climato-sceptiques, il existe aussi des bio-sceptiques. Lors d'une audition au Sénat dans le cadre de la préparation de la loi sur la biodiversité, un sénateur me demandait si nous étions vraiment certains de la réalité de son déclin! Il faut donc sans cesse sensibiliser, marteler ce message. Ce déclin n'est plus seulement l'affaire de quelques spécialistes, comme cela se passait il y a 40 ans.»

Encore un long chemin à parcourir

Allain Bougrain-Dubourg cite un autre exemple emblématique. Il a fallu qu'il bataille un certain temps pour que les journées du patrimoine, tournées principalement vers le patrimoine culturel depuis leur création, intègrent en 2014 le patrimoine naturel. «J'ai la conviction qu'une autoroute ne sera jamais construite sur un château du XII^e siècle. Ce n'est évidemment pas le cas pour un



© : FPNRF/N.Streib

marais. Nos préoccupations sont souvent tournées en dérision.» Il remarque par ailleurs que si le patrimoine culturel d'État est entièrement identifié jusqu'aux assiettes de ses ambassades, c'est loin d'être le cas pour le patrimoine naturel. Il faudrait pourtant, selon lui, que les pouvoirs publics soient exemplaires en évaluant l'état de la biodiversité par un relevé régulier d'indicateurs clairs. « Ce n'est pas très cher à mettre en œuvre. Et je suis sûr que nous aurions de bonnes surprises. »

Sur la question de la relation entre l'homme et la nature, il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir. À la fin XIX siècle, les jardins ouvriers avaient pour vocation d'occuper les ouvriers, « de les détourner des cabarets, d'encourager des activités en famille ». En 2003, lors du vote de la loi sur les jardins collectifs, un sénateur les qualifiait d'antidote au mal des villes. « En un siècle, rien n'a vraiment changé finalement. L'exode rural nous a fait perdre l'usage de nos sens : regarder, écouter, sentir... Observer une araignée tisser sa toile, enrichit et ne coûte rien. Il y a une vraie demande sociétale pour renouer avec la terre. Les Parcs sont une porte ouverte vers celle-ci. » Allain

Bougrain-Dubourg cite Albert Einstein qui remarquait que ce n'est pas tant ceux qui font du mal qui rendent le monde dangereux, que ceux qui regardent et laissent faire. « Les Parcs regardent et ne laissent pas faire. »

Mais évidemment l'expérience de terrain des Parcs interroge les convictions de ceux qui les gèrent... Les échanges qui ont suivi l'intervention ont notamment abordé la question des dégâts causés par les ours et les loups au sein des troupeaux en montagne. Allain Bougrain-Dubourg est clair à ce sujet : les faire disparaître, ne sauverait pas le pastoralisme, accablé par les importations massives de carcasses de Nouvelle-Zélande... De même, il alerte les Parcs sur la persistance de pratiques de chasse traumatisantes comme la glu, âprement débattue dans le cadre de la loi sur la biodiversité, ou encore le piégeage des blaireaux dans leurs terriers. « Méfions-nous lorsque nous estimons que des espèces ne sont pas en danger dans un territoire. Elles peuvent l'être ailleurs et ces affirmations ont pour conséquence de s'exonérer de toutes limites. Un territoire, ça se valorise dans son ensemble. »

Synthèse et perspectives

de Marjorie Jouen, membre du CORP



© : FPNRF/N.Streib

Qu'avez-vous retenu des ateliers et des échanges qui ont suivi?

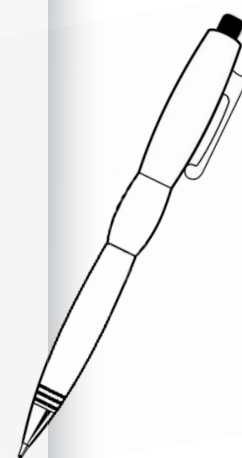
Les Parcs doivent continuer à porter le message de l'interdépendance entre l'homme et la nature. Ce n'est pas une croisade impossible à mener mais des changements quotidiens à adopter dans la vie des Parcs pour les rendre plus autonomes économiquement et énergétiquement. C'est aussi un vaste chantier démocratique à explorer pour rejoindre les populations les plus fragiles et pour être plus attractifs vis à vis des autres.

De quelle nature rêvent les Parcs?

Il ne s'agit pas d'une nature, mais de natures plurielles, ordinaires, exceptionnelles, vivantes, accessibles, inspirantes, habitées et pas seulement par des humains.

Comment y arriver?

Les propositions des ateliers visent à mieux impliquer les habitants, à capitaliser les innovations et les projets en faveur de nouveaux modes de vie, à accompagner ces changements via des outils d'action publique locaux, à s'émanciper des normes, mais aussi à trouver de nouvelles ressources financières, quitte à faire appel à l'épargne locale.



© : FPNRF/N.Streib



Une réflexion qui se poursuit en 2016 et 2017

Les réflexions de ces journées se poursuivront au congrès national des Parcs de 2016 pour aboutir, à l'occasion des 50 ans de la création des Parcs en 2017, à la publication d'un manifeste sur les nouvelles relations entre l'Homme et la nature, demain, dans la société et dans les Parcs.

Le 3 juillet 2015

Chers habitants des PNR,

Nous voici au terme de notre université d'été à Lourmarin, charmant village du Parc du Luberon.

Il fait chaud et les cigales sont bruyantes.

Sans attendre notre retour dans nos Parcs respectifs, nous souhaitons vous envoyer cette carte postale et vous faire part du fruit de nos réflexions et débats.

D'abord, sachez-le, à plus d'un an qui nous sépare de la date de la célébration de nos 50 ans, nous nous sentons prêts à revisiter nos bases fondatrices à la lumière de notre expérience, de ce que la société et l'économie sont devenues depuis 1967, de la façon dont nous avons rempli nos missions, développé des innovations et de ce que nous considérons comme notre valeur ajoutée.

Parce que nous estimons que nos territoires sont à la bonne échelle pour le faire, nous nous sentons légitimes pour porter vers vous un message d'appropriation sensible de la nature. Autrement dit, il s'agit de porter un message d'interdépendance et de symbiose entre l'homme en général et chacun d'entre vous en particulier et la nature.

Ne croyez pas que le soleil nous soit tombé sur la tête et que nous allons partir pour une croisade dès demain. La construction de cette nouvelle relation qui doit se traduire autant par des changements quotidiens dans la vie des Parcs, que par le lancement de projets qui nous permettront de devenir des territoires

plus autonomes économiquement et énergétiquement, plus résilients, plus inclusifs pour les populations les plus fragiles, mais aussi plus accueillants et attractifs pour d'autres. Eh bien, cette nouvelle relation, nous entendons la construire avec vous, en tant que citoyens. Ce n'est rien moins qu'un vaste chantier démocratique que nous souhaitons explorer avec vous.

Ensuite, chers habitants, hier après-midi, à l'heure de la sieste, toujours fidèles à notre slogan d'inventeurs de vie nouvelle, nous avons rêvé. Nous avons fait un rêve de natures, au pluriel, que nous voudrions partager avec vous : des natures aussi bien ordinaires qu'exceptionnelles, vivantes, accessibles, inspirantes, habitées et pas seulement par des humains. Cette nature, nous voudrions qu'elle reste proche de tout un chacun.

Enfin, hier - mais nous commençons à manquer de temps -, nous avons établi de très longues listes foisonnantes de tout ce que nous devions faire dans les 20 ans à venir. Car, chers habitants, nous avons bien l'intention de ne pas nous laisser porter par la marée des réformes territoriales et administratives, fut-elle haute ou basse, mais de mener des actions en propre : organiser le débat démocratique, élaborer un nouveau contrat social pour accompagner le changement, casser les barrières, repérer et capitaliser les innovations et projets pour faire advenir de nouveaux modes de vie, devenir des laboratoires participatifs, mobiliser

l'intelligence locale, développer des outils d'action publique locaux, trouver de nouvelles ressources financières et, si on ne nous les donne pas faute de budget, explorer de nouveaux circuits financiers comme l'épargne locale par exemple, s'émanciper des normes pour expérimenter dans les meilleures conditions.

La liste est longue bien qu'incomplète et ce sera nos devoirs de vacances de faire le tri, classer, prioriser afin qu'à la rentrée nous puissions nous donner un plan de travail pour les deux ans à venir.

En conclusion, chers habitants, vous l'aurez compris, nous sortons de cette université d'été avec de vastes ambitions, convaincus comme l'a dit un de nos collègues que « le temps nous donnera raison ».

Recevez, chers habitants nos cordiales salutations,

Les présidents et directeurs de Parcs

PS : si vous retournez la carte postale et vous demandez ce que le Fab Lab de la Fruitière numérique a dessiné pour nous, c'est notre nouveau mantra : Vous, Nous et la Nature.

Présentée par Marjorie Jouen au nom du CORP.

Cette synthèse a été réalisée par l'Acteur rural en octobre 2015.

Coordination technique : Nathalie STREIB-FPNRF. Assistance relecture : Valérie PETEL-FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

